



HAL
open science

La construction de la "maison d'Arbéroue" par les rois de Navarre (1283)

Anne Berdoy, Jean-Paul Cazes

► **To cite this version:**

Anne Berdoy, Jean-Paul Cazes. La construction de la "maison d'Arbéroue" par les rois de Navarre (1283). *Annales du Midi: revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 2013, 125 (283), pp.453-462. halshs-00977320

HAL Id: halshs-00977320

<https://shs.hal.science/halshs-00977320v1>

Submitted on 16 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Anne BERDOY*

avec la collaboration de Jean-Paul CAZES

LA CONSTRUCTION DE LA MAISON D'ARBÉROUE PAR LES ROIS DE NAVARRE (1283)

Les données relatives à l'édification d'une motte et de la construction qui la surmonte sont suffisamment rares pour qu'il en soit fait état lorsque de telles informations sont identifiées dans le corpus textuel. C'est à ce titre que nous présentons ci-après un document d'autant plus exceptionnel qu'il concerne le sud de l'Aquitaine, secteur pour lequel le déficit documentaire est généralement déploré. Dans le cas présent, l'exemple dont il va être question concerne un site de l'actuelle commune de La Bastide-Clairence, c'est-à-dire une région qui, au Moyen Âge, ressortissait au royaume de Navarre. De ce fait, l'*Ultrapuertós*, au nord des Pyrénées, autrement dit la Basse-Navarre, bénéficie des archives de la Couronne, conservées pour partie à Pampelune, pour partie à Paris.

Dans un souci de contrôle et de mise en valeur de ce territoire amorcé au XII^e siècle, le roi de Navarre a mandaté en 1283 des représentants afin de trouver le lieu propice à l'édification d'une « maison » en Arbéroue¹. Les frais afférents à cette prospection, puis ceux engagés pour les travaux et, enfin, ceux inhérents à la garde du site, une fois celui-ci construit, apparaissent au fil des comptes conservés dans la documentation navarraise². Mais c'est la phase de construction

* Rue Centrale, 64490 Accous ; anne.berdoy@orange.fr

1. La vallée d'Arbéroue est une entité géographique et historique (vicomté attestée au XI^e siècle) correspondant aux territoires des actuelles communes de Ayherre, Isturits, La Bastide-Clairence, Méharin, Saint-Esteben et Saint-Martin-d'Arbéroue, dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

2. Les mentions récurrentes de la maison d'Arbéroue ou *Nau peciada* dans les archives navarraises de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle ont, il y a longtemps déjà, attiré l'attention des historiens : YANGAS Y MIRANDA (José), *Diccionario de Antigüedades del Reino de Navarra*. Pampelune, 1840, t. II, p. 153 (mention sous la forme *Lanasipeceada*) ; DARNÈRE (Françoise), *La Bastide-Clairence au XIV^e siècle*, TER d'histoire sous la direction de Charles Higounet, université de

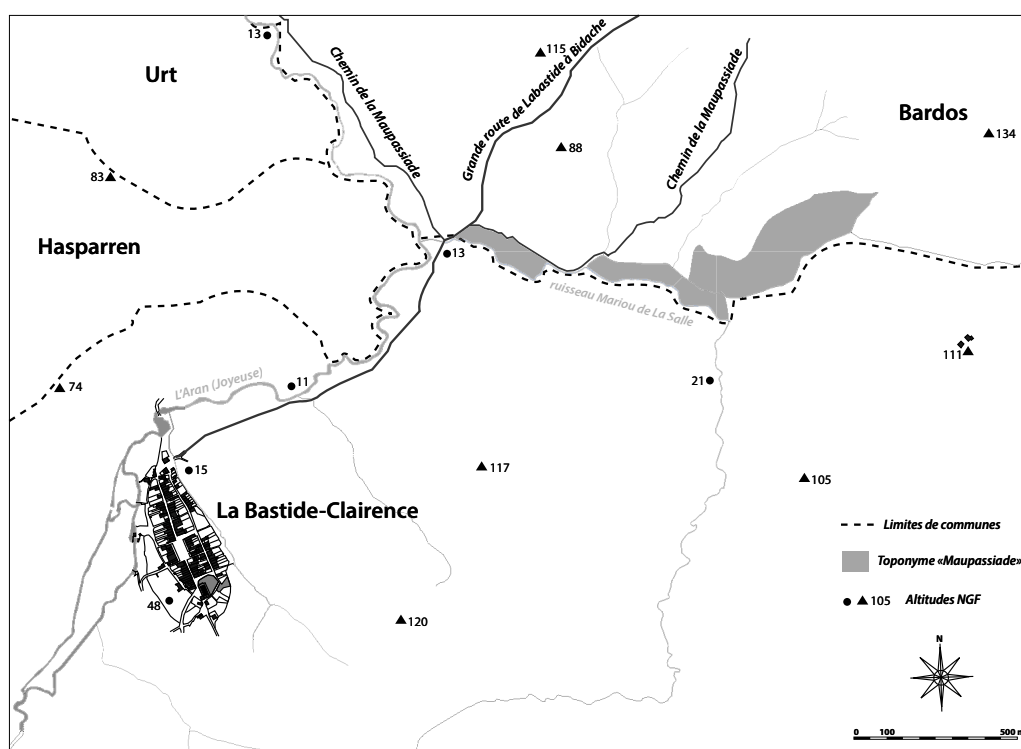
Suite de la note 2 page suivante

Docteur en histoire médiévale et archéologue, **Anne Berdoy** est associée au laboratoire FRAMESPA, de l'université Toulouse II-Le Mirail. Ses recherches portent sur l'histoire de l'occupation du sol au Moyen Âge dans le bassin de l'Adour.

qui bénéficie d'un éclairage tout particulier grâce au récapitulatif des dépenses établi par le châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port à l'issue des travaux, en 1284.

Au regard de ce document – donné ici en annexe – se dessine l'image d'un édifice de bois, sur une motte entourée de fossés et dotée d'une enceinte de terre crue. Les enseignements à tirer d'un tel acte sont nombreux ; nous mettrons pour notre part l'accent sur les données en matière de chronologie des travaux réalisés et de techniques de construction mises en œuvre.

Un chantier de courte durée



Empreinte toponymique de la maison de la *Nau Peciada* en Arbéroue.

Suite de la note 2

Bordeaux, 1969 ; GÉRARD (Claire), *La Basse-Navarre au XIII^e siècle d'après des documents inédits*, TER d'histoire sous la direction de Charles-Emmanuel Dufourcq, université de Paris-X, 1981 ; HERREROS LOPETEGUI (Susana), *Las tierras navarras de Ultrapuertos (siglos XII-XVI)*, Pampelune, 1998. Ce sont en revanche Charles-Emmanuel Dufourcq (professeur d'histoire à l'université Paris-X) et Pierre Dufourcq qui ont procédé à une patiente recension des informations relatives à cette maison, sans que les fruits de cette collecte aient pu être exploités dans le cadre d'une publication. Le dossier des notes, courriers et documents échangés entre les deux cousins Dufourcq a aimablement été mis à notre disposition par Denis Dufourcq, fils de Pierre, à l'occasion d'une étude réalisée en 2009. Cette étude documentaire, préalable à un projet d'aménagement sur la commune de La Bastide-Clairence, a été réalisée à la demande du Service régional de l'archéologie d'Aquitaine et financée par celui-ci. Elle a bénéficié de l'aide de Christian Normand.

En 1283, Jean Le Bruay, châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, fait donc apparaître dans ses comptes la somme de quinze sols, correspondant au défraiement des représentants du roi de Navarre chargés de déterminer l'emplacement de la *domus maior* qui serait construite à proximité de la voie navigable que constituait alors l'Aran, affluent de l'Adour³ (cf. carte p. 454). L'année suivante, la recension des dépenses du même officier navarrais permet de noter que la mission a été menée à bien. Des sommes ont ainsi été dépensées qui ont servi à payer les hommes ayant œuvré, tant durant les phases de préparation de la construction que lors de celle-ci.

Le déroulement du chantier peut être dégagé du récapitulatif des frais engagés. Ceux-ci se comprennent comme équivalant manifestement à deux campagnes distinctes : les dépenses sont exposées pas à pas, de façon linéaire, en suivant un déroulement logique, selon des temps successifs de travaux.

La campagne initiale porte sur la fortification générale du site, qui se scande elle-même en trois étapes :

- la première, achevée en 80 jours, voit la mise en place d'une première ligne de fortifications (*vallatum* : fossés et levées de terre) ;
- la deuxième, qui occupe 83 jours, porte sur la réalisation de la motte et des fossés (*ad faciendam motam et fossatum*) autour de la (future) maison ;
- la troisième, d'une durée de 32 jours, correspond à la réalisation d'une enceinte de terre crue doublée d'une palissade de bois (*faciendo parietes de terra vocatas tapias et figendo palos circiter domum*).

À l'issue de la fortification du site, la maison proprement dite est construite dans un deuxième temps.

Les premières dépenses à cet effet font état de 80 jours consacrés à se procurer le bois dans les « monts », qu'il est loisible d'assimiler aux monts Garrarreguia et ce bien qu'ils ne soient pas nommément cités. De fait, la garde de la forêt du même nom représente, au cours des années suivantes, l'un des rôles assignés aux officiers en charge de la maison d'Arbéroue, au point que celle-ci apparaît par exemple désignée comme *domus foreste* en 1294⁴. Notons en outre que le recours préférentiel à un approvisionnement en bois d'œuvre dans les forêts du

3. BnF, fonds latin 10150 (microfilm MF 5915), f° 5 v°, l. 14-15 (transcription C.-E. Dufourcq) : *Item pro expensis dicti castellani, domini de Iriberry, domine de Villanova et Ade Balliui et aliorum qui missi fuerunt ad montem d'Arberoa, ad videndum locum ubi posset edificari domus maior, ad quam batelli de Baiona venirent* : XV s. Par ailleurs, S. Herreros Lopetegui donne en référence ZABALZA ALDAVE (M.I.), *Archivo General de Navarra (1274-1321). I. Documentación real*, Saint-Sébastien, collection « Fuentes documentales medievales del País Vasco », 61, 1995, n° 265 et *Archivo General de Navarra, Comptos, caj. 31, n° 1, f° 17 v°*.

4. BnF, nouvelles acquisitions latines 81, f° 38 : *Item pro portandis quinquaginta kafis frumenti de villa Roscivilles ad ponendum in garnisione castrorum Scti Johannitz et de Rocafort ac domus foreste de Arberoa LVI s.* (transcription GÉRARD (Claire), *La Basse-Navarre...*, op. cit., n° 238). *Balliuo pro custodiendis balliua domo de Arberoa et monte de Gairareguia* : C Kafiz (*ibid.*, n° 265).

domaine royal est un trait qui a été relevé à plusieurs reprises s'agissant de constructions de châteaux navarraïses⁵.

Il convient ensuite de transporter le matériau entre son lieu d'abattage et celui de la construction. L'un et l'autre ne sont malheureusement qu'approximativement localisés, mais ils le sont sur le territoire de l'actuelle commune de La Bastide-Clairence.

Enfin, vient le temps de l'édification de la maison, qui a occupé 40 jours.

Au final, la fortification du site aura duré six mois et demi et quatre mois auront été nécessaires pour l'abattage du bois et la construction de la maison. Si le nombre d'ouvriers employés à la construction n'est pas précisé, le temps consacré au ravitaillement des hommes l'est en revanche. Les soixante journées passées à cette fin rapportées aux dix mois et demi qui transparaissent des comptes de l'année 1284 laissent envisager un ravitaillement tous les cinq jours environ, fait paraissant crédible.

S'il en était encore besoin, la réalité de l'achèvement de la construction se vérifie dès l'année suivante, puisqu'en 1285 sont versés les premiers gages liés à la garde de la maison⁶.

La prospection pédestre réalisée au printemps 2008 n'a pas permis de retrouver les vestiges de la maison d'Arberoue, dont seule une localisation approximative peut être proposée⁷. Évidemment, la totale disparition du site n'est que plus regrettable dans la mesure où une comparaison avec les données du terrain aurait été encore plus riche en enseignements. Quoi qu'il en soit, alors que le temps consacré à l'édification d'une motte est en général estimé par extrapolation des capacités de travail rapportées au volume de terre accumulé⁸, nous disposons ici d'un témoignage attestant du laps de temps très resserré qui a été nécessaire pour la création d'une motte fossoyée, dotée d'enceintes et surmontée d'une construction. Les quatre-vingt-trois jours consacrés à la seule motte et à son fossé montrent qu'un tel chantier pouvait être rapidement conduit, sans toutefois être ici achevé en vingt jours selon l'extrapolation citée par Michel Bur. La question du nécessaire tassement des terres fréquemment soulevée⁹ semble, dans le cas présent, ne pas avoir été un problème puisque la maison fut construite sur la motte immédiatement après réalisation de celle-ci.

5. MARTINENA RUIZ (Juan José), *Castillos reales de Navarra, siglos XIII-XVI*, Pampelune, Gobierno de Navarra, 1994, p. 373.

6. BnF, fonds latin 10150 (microfilm MF 5915), f° 71 : *Item gubernatori pro gagiis finentum domus de Arberoa per medium annum usque ad januarium anno quint. IIII l.* (transcription : GÉRARD (Claire), *La Basse-Navarre...*, *op. cit.*, n° 36).

7. Cf. ci-après p. 460 note 22 et note 23.

8. « Les archéologues estiment qu'une motte fossoyée de 30 m de diamètre et 15 m de hauteur pouvait être construite par cent hommes en 20 jours », BUR (Michel), *Le château*, Turnhout, Brepols, 1999, p. 30.

9. Cf. par exemple WAHA (Michel), (Compte rendu) « Michel Bur, *Le château* », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 2003, vol. 81, n° 2, p. 457-464.

Ajoutons en outre que ces quelques mois de travaux sont à considérer au regard des conditions météorologiques de la région, sachant que 135 jours de précipitations constituent une moyenne annuelle de référence – selon les données contemporaines...

Une construction de terre et de bois

Le récapitulatif des dépenses de Jean Le Bruay en Arbéroue donne à voir une construction réalisée en matériaux périssables. Au-delà de l'ouvrage fossoyé pour lequel sont réalisés les travaux de terrassement, le bois et la terre crue sont bien les seuls matériaux employés. L'absence de l'utilisation de pierre – dont le coût d'extraction et de transport n'aurait pas manqué de figurer dans les comptes – est patente. Il n'est en revanche guère étonnant que la terre, en tant que matière première, n'apparaisse pas, alors même que son usage est clairement attesté par la réalisation de « murs de terre appelés *tapias*. » Cette ressource, couramment employée et en tout lieu abondante, n'est en effet jamais comprise, en tant que telle, dans les dépenses navarraises afférentes aux constructions royales¹⁰.

Ici en Basse-Navarre, comme en Languedoc, le terme *tapia* apparaît synonyme de *parietes*, ce qu'exprime nettement notre document : *parietes de terra vocatas tapias*. En suivant Dominique Baudreu et Frédéric Loppe, il s'agit là de termes génériques – désignant un mur de terre crue massive – qui ne renseignent donc pas d'un point de vue technique¹¹. Faute de précisions supplémentaires, il est par conséquent impossible de savoir ce qu'il en a été pour la maison d'Arbéroue et si, notamment, il y eut coffrage ou pas. Il est tentant de rapprocher le terme de *tabulas* employé ici de la « *taula* » désignant une « banche de bois formée de plusieurs planches (*postz*) » en Languedoc, équivalant aux « *tablas mayores* » connues en Espagne¹², ce qui renverrait à un coffrage. Néanmoins, les termes employés (*item pro facienda domo et illaqueando tabulas fixas circiter domum*) semblent plutôt indiquer qu'il s'agit là de bois d'œuvre utilisé pour la construction d'une maison de bois.

Du point de vue de la construction de terre crue, les études régionales restent à mener car, hormis les informations relatives à son utilisation dans l'architecture vernaculaire moderne et contemporaine, il n'est pas d'exemple connu d'enceintes castrales ou urbaines de ce type identifiées et conservées en élévation dans le sud de l'Aquitaine.

10. Cf. MARTINENA RUIZ (Juan José), *op. cit.*, p. 368-379.

11. LOPPE (Frédéric), *Construire en terre pendant la guerre de Cent Ans : les fortifications de Castelnaudary (Aude) vers 1355-vers 1450*, *Archéologie du Midi médiéval*, supplément n° 7, 2010, p. 78.

12. *Ibid.*, p. 65.

La mise en œuvre de terre crue pour l'édification du mur de clôture a pu contribuer à la rapidité d'exécution quand une construction maçonnée aurait éventuellement pris plus de temps, de l'extraction à la maçonnerie en passant par les charrois nécessaires. Le fait n'est toutefois pas certain au vu des délais de quatre à sept mois apparaissant dans des contrats signés en Languedoc pour la réalisation ou la réparation de pans d'enceinte¹³. Autre hypothèse, le choix de la terre crue en Arbéroue a pu participer de processus habituellement mis en œuvre par ailleurs en Navarre. Un cas identique, mais un peu plus tardif (1356), est connu pour le château de Cortes. En d'autres lieux du royaume, le *tapial* est également employé pour des barbicanes (Cintruénigo, La Estaca, Lerin, Fontellas), des murs de courtine (Cascante, Cortes) ou des tours¹⁴. Et peut-être en allait-il d'ailleurs de même au-delà de la seule Navarre, dans le Sud-Ouest aquitain. À l'image des cas observés en Midi-Pyrénées ou en Languedoc, le fait est envisageable mais il demeure à ce stade mal connu. La disparition de la très grande majorité des enceintes villageoises des castelnaux médiévaux incite à s'interroger sur l'utilisation éventuelle de murs de terre crue, pratique attestée par exemple dans le Gers¹⁵. Cette pratique commence néanmoins à être perçue par le biais de l'archéologie. Ainsi semble-t-elle avoir été effective dans les Landes pour l'édification de tours à Labrit et à Sore, et elle est assurée en ce qui concerne l'enceinte du *Castéra* de Langoiran en Gironde, où un mur de terre coffré a été édifié sur un talus d'argile¹⁶.

En matière de chronologie, le terme *parietes* utilisé ici l'est à une date plus tardive que la première occurrence relevée à ce jour dans le grand Sud-Ouest (dans les coutumes de Fonsorbès en 1205) ; celui de *tapia* fait en revanche reculer de quelques années la plus ancienne mention connue jusqu'alors (en 1318 dans le Gers)¹⁷.

13. *Ibid.*, p. 186. Rien ne dit toutefois qu'en ces cas, les chantiers aient été menés de façon continue.

14. MARTINENA RUIZ (Juan José), *op. cit.*, p. 210-211, 214-215, 219-220, 226-227.

15. VEYSSIÈRE (Frédéric), CAZES (Jean-Paul), « Un exemple de bâti villageois en pisé aux XI^e et XII^e siècles : les maisons et le rempart du site de la Gravette à l'Isle-Jourdain (Gers) », dans *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue, Actes de la table ronde de Montpellier, 17-18 novembre 2001*, Montpellier, éditions de l'Espéron, 2003, p. 377-383. SAINT-MARTIN (Louis), « Monographie de Simorre », *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1935, p. 147. Cf. également la récente synthèse faite sur l'emploi de la terre crue dans GUINAUDEAU (Nicolas), *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac et ses marges entre le X^e et le XVI^e siècle*, thèse d'histoire médiévale sous la direction de Philippe Araguas, université de Bordeaux-III, 2012, p. 429-436.

16. LABORIE (Yan), « Le château des Albret à Labrit (Landes) », dans BARRAUD (Dany), HAUTEFEUILLE (Florent), RÉMY (Christian) éd., *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e-XVI^e siècle, Actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002, Archéologie du Midi médiéval*, supplément n° 4, 2006, p. 337-363 (ici, p. 352). FARAVEL (Sylvie), « Langoiran, Le Castéra », dans *Bilan scientifique de la région Aquitaine*, 2010, p. 111.

17. LOPPE (Frédéric), *op. cit.*, p. 75.

Le bois occupe une place importante dans l'ouvrage de la maison d'Arbéroue, qu'il s'agisse d'ériger une palissade de pieux (*figendo palos circiter domum*) ou, semble-t-il, de bâtir la maison elle-même. La mention de « planches fixées autour de la maison » (*tabulas fixas circiter domum*) et le fait que la réalisation de *tapias* ne soit pas évoquée à ce stade conduisent à penser que la technique de la terre crue n'a pas été employée dans cette construction comme elle l'a été dans la phase précédente du chantier. Cette partie du compte paraît donc plutôt renvoyer à une construction intégralement réalisée en bois, ce qui s'accorde d'ailleurs avec la mention de poutres.

Ici encore, le cas de la maison d'Arbéroue ne diffère pas de ce qui a pu être pratiqué sur d'autres chantiers navarrais de la fin du Moyen Âge. Ainsi, une enceinte de pieux (*palenc*) est-elle également attestée pour clore le château de Saint-Jean-Pied-de-Port (1294) ou la tour de Leiza (1333). De même, un exemple d'une tour en bois est-il connu au château d'Ausa (1333)¹⁸. Enfin, citons pour mémoire le cas de la tour de Donamaria (Navarre), encore que seules les parties hautes soient ici concernées par la mise en œuvre de planches de bois¹⁹.

On ne saurait dire à ce stade si l'emploi de la terre et du bois participe de techniques de construction en adéquation avec un souci de rapidité d'exécution, ce point restant à démontrer. Une autre hypothèse se fait jour à considérer le fait que les ouvrages édifiés à partir de matériaux périssables se dégradent vite – la documentation navarraise est là pour en témoigner. Deux exemples parmi d'autres : l'enceinte réalisée en pieux de bois à Saint-Jean-Pied-de-Port en 1294 est à refaire dès 1307 (*los palos del castieillo en aqueillos logares que eran caydos*) ; à Cortes, la pose d'étais est rendue nécessaire en 1365 *por razon que la agoa cavava et comia la tapia del muro*²⁰. Dès lors, ce choix ne constitue-t-il pas l'indice d'une construction provisoire, faite pour durer peu de temps ?

Conclusion

Il est rare de disposer d'un tel document, notamment à l'échelle de la France méridionale, et le cas présent semble être le seul connu à ce jour dans un grand Sud-Ouest allant du Poitou au Languedoc²¹. Nous avons surtout retenu ici les enseignements dont il est porteur en matière de délais et de techniques constructives. Gardons également à l'esprit le jalon chronologique que constitue ce témoignage d'édification d'une motte ceinte de pieux et d'un mur de terre, et

18. MARTINENA RUIZ (Juan José), *op. cit.*, p. 194 et 226.

19. DUVIVIER (Benoît), « Ostabat (Pays Basque) : maison forte de Latsaga », dans BARRAUD (Dany) *et al.* éd., *Résidences aristocratiques...*, *op. cit.*, p. 416.

20. MARTINENA RUIZ (Juan José), *op. cit.*, p. 194 et 219.

21. C'est en tout état de cause ce qui ressort de la table ronde consacrée au lexique de la résidence aristocratique lors du colloque tenu les 14, 15 et 16 juin 2012 à Chauvigny.

couronnée d'une maison de bois à la fin du XIII^e siècle. Ce texte vient corroborer des observations archéologiques réalisées par ailleurs dans la région. Ainsi, la motte du château de terre des Albret à Labrit (Landes) a-t-elle été édifiée dans le même horizon chronologique que celle de la maison d'Arbéroue et il en a été de même à Poyaller (commune de Saint-Aubin, Landes)²².

Le détail des frais engagés, des matériaux employés et de la chronologie des travaux réalisés que l'on peut tirer des comptes de Jean Le Bruay fait de cette maison – également connue sous le nom de *Nau Peciada* – un site exceptionnel aux yeux de l'historien. L'archéologue ne pouvait qu'espérer que la courte durée d'occupation du site (une trentaine d'années) conférât à cette *domus maior* navarraise le statut d'une sorte d'instantané propice à l'appréhension d'un édifice vierge de toute reprise et évolution. Las, cette faible durée de vie et les matériaux employés ont certainement contribué à l'effacement précoce et total du site, dont la localisation exacte est ignorée. Seule l'empreinte toponymique laissée par la *Nau Peciada* (déformée en *Maupassiadé*) est encore perceptible, au XIX^e siècle, par le biais du cadastre, à la limite des communes actuelles de Bardos et de La Bastide-Clairence (cf. carte p. 454)²³.

Cette maison d'Arbéroue apparaît clairement comme une entreprise de courte durée : dès 1316, sa garde n'était plus assurée²⁴. Il est impossible d'être catégorique en arguant que le choix des matériaux de construction a été délibéré dans une optique à court terme, anticipant la création urbaine du début du XIV^e siècle. L'idée est néanmoins tentante. C'est qu'en 1312, le roi de Navarre fonda la bastide de Clairence, poursuivant et achevant ainsi l'œuvre de ses prédécesseurs qui, depuis la seconde moitié du XII^e siècle, avaient progressivement jalonné de leurs implantations leur emprise au nord des Pyrénées. En cela, la création de la maison d'Arbéroue a participé d'une politique raisonnée visant à contrôler un secteur d'importance à la limite septentrionale des terres d'outre-ports des souverains navarraises.

22. LABORIE (Yan), « Le château des Albret à Labrit (Landes) », *op. cit.*, p. 337-363. Concernant Poyaller, sondages archéologiques réalisés en 2008 par Jean-Paul Cazes. Datation 715 ± 30 BP, âge calibré 1265 à 1295 (68 %) et 1220 à 1310 (95,4 %) ; pic de probabilité 1280 (Poznan Radiocarbon Laboratory, n° 3146/08).

23. Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Bardos 3P5 : tableaux indicatifs et plan cadastral (1818), section D, feuille 4, parcelles 901-908 et section D, feuille 5, parcelles 949-953.

24. Comptes de Navarre, registre 16, f° 64 (notes dactylographiées de P. Dufourcq).

Annexe

1284

*Comptes du châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, Jean Le Bruay,
pour l'édification de la maison forte d'Arbéroue*

A. BnF, fonds latin 10150 (microfilm MF 5915), f° 34 v°

Transcription Charles-Emmanuel Dufourcq, revue par Jean-Paul Cazes avec la collaboration de Marc Comelongue

D'après A.

– Item primis quando idem dominus Johannes ivit ad devisandum cum latomis meliorem locum ad edificandam domum de Arberoa, item quando Adam balliius ivit apud Baionam et duxit / secum duos vocatos galupes et decem homines cum eis ad respiciendam oportunitatem et locum optiorem^{a)} unde venisset melius aqua ad domum : L s. IX d. morl.

– Item pro expensis / latomorum et aliorum operatorum et locatone^{b)} eorundem dirigendo locum ad faciendum vallatum in quatuor viginti et tribus diebus.

– Item pro expensis et locatone latomorum et aliorum operatorum / ad faciendam motam et fossatum circiter domum in quater viginti tribus diebus : III^{XX} XVI l. IX s. VIII d.

– Item pro expensis et locatone latomorum et aliorum operatorum faci/endo parietes de terra vocatas tapias et figendo palos circiter domum in triginta duobus diebus : XLIII l. II d.

– Item pro locatone latomorum scindendo tubes et alia / ligna in monte et faciendo tabulas ad opus dicte domus in quater viginti diebus : C l. X s. II d.

– Item pro portandis dictis lignis ad domum predictam XL l. XII s. VI d. /

– Item pro facienda domo et illaqueando tabulas fixas circiter domum in quadraginta diebus LIII l. VIII s.

– Item pro locatone trium saumariorum portancium victualia / ad dictam domum ad opus latomorum in sex viginti diebus : XXII l. X s.

– Item pro una cavilla ferri ad opus trabe vocate polya, duabus securibus, quadam catena / ad opus pontis levabilis, cavilla ferri clavis et feris et aliis necessariis emptis ad opus dicte domus XI l. IX s. III d. /

Summa parcium IIIC LXX l. X s. VII d.

a) Sic *pour* aptiorem ? – b) sic *pour* locatione

Traduction (J.-P. Cazes)

– De même premièrement, quand le seigneur Jean alla prospecter avec les carriers²⁵ le meilleur endroit pour édifier la maison d'Arbéroue, de même quand Adam, bayle²⁶, alla à Bayonne et conduisit avec lui deux dites galupes²⁷ et dix hommes pour envisager les avantages et le choix du lieu²⁸ d'où venait le mieux l'eau à la maison²⁹ : cinquante sous, neuf deniers de Morlaas ;

– De même pour les dépenses des carriers et ouvriers, et leur louage³⁰, la direction des travaux de l'endroit pour réaliser les terrassements de fortifications³¹ en quatre-vingts journées, de même pour les dépenses et prestations des carriers et autres ouvriers pour réaliser la motte, et les fossés autour de la maison, en quatre-vingt-trois journées : quatre-vingt-seize livres, neuf sous huit deniers ;

– De même pour les dépenses et prestations des carriers et autres ouvriers pour faire les murs de terre appelés *tapias*, et fixer des pals³² autour de la maison, en trente-deux journées : quarante-trois livres deux deniers ;

– De même pour les prestations des carriers pour fendre des « tubes »³³ et autres bois sur les monts et faire de larges planches pour l'œuvre de ladite maison, en quatre-vingts journées : cent livres, dix sous et deux deniers ;

– De même pour le portage des bois à la maison prédite : quarante livres, douze sous et six deniers ;

– De même pour la réalisation de la maison et notamment les planches fixées autour de la maison en quarante journées : cinquante-trois livres, huit sous ;

– De même pour la prestation de trois bêtes de somme pour amener les vivres à ladite maison pour le travail des carriers, en soixante journées : vingt-deux livres dix sous ;

– De même pour une cheville de fer³⁴ pour le travail d'équarrissage des poutres appelée *polya*³⁵, pour deux haches³⁶, une certaine chaîne pour la mise en œuvre du pont-levis, une cheville de fer, des clous et ferrures et tout le nécessaire à la construction de cette maison : onze livres, neuf sous et sept deniers ;

Total : trois cent soixante-dix livres, dix sous et sept deniers.

25. Les terrassiers étant entendus au sens de ce que l'on nommerait aujourd'hui des géologues, une traduction par le terme de « carriers » semble mieux appropriée.

26. Mot retenu ici dans son acception d'agent seigneurial, mais qui peut également être un anthroponyme (Bayle).

27. *Galupe* : bateau à fond plat.

28. Ou « le lieu le plus apte ».

29. Le contexte engage à comprendre qu'il s'agit ici de la desserte fluviale.

30. Gages, prestations.

31. *Vallatum* : fossés et levées de terre.

32. Une palissade.

33. Ces « tubes » sont-ils à comprendre comme des fûts ?

34. Terme générique pour désigner une pièce de fer à façonner ?

35. S'agit-il d'un terme qui renvoie à une forme courbée, par analogie avec la croupière ou la culière désignées en occitan par le terme *polya* ?

36. Cognées.